

191 transports en 2023 : STS, une asso qui se mobilise !

En début d'année, les Assemblées Générales de plusieurs associations communales se succèdent : Saulgé Transport Solidaire (STS) n'échappe pas à la règle. L'occasion de faire un focus sur un acteur important de la solidarité dans la commune et sur ses besoins.

L'objectif de l'association est simple : faciliter la mobilité de personnes qui peinent à se déplacer en les mettant en lien avec des chauffeurs bénévoles.

Pour bénéficier des services de STS, ce n'est pas compliqué :

- prendre une adhésion annuelle (8€),
- informer par téléphone de son besoin 3 jours à l'avance,
- s'engager à régler une indemnité de 0,40€ par kilomètre parcouru (afin de couvrir les frais de la personne bénévole qui a assuré votre transport avec son véhicule personnel).

Et tout ça passe un seul n° de téléphone, le 06 04 45 96 82 !

Bientôt la venue de Téterchen !

Du 8 au 11 mai, plusieurs familles du village de Téterchen vont venir passer 4 jours dans des familles saulgéennes. Ce sont 4 jours de fraternité, avec de nombreux temps en commun qui vont émailler ce long week-end, pour perpétuer le souvenir de l'exil intérieur que vécut sur les bords de Gartempe le village mosellan !

La cérémonie célébrant l'armistice du 8 mai 1945 aura une valeur toute symbolique cette année : c'est dans l'après-midi, à l'arrivée du car de nos amis de Téterchen, qu'elle sera célébrée. Elle réunira ainsi les 2 villages que l'histoire avait rapproché en septembre 1939, au déclenchement de la 2nde guerre mondiale.

Vous souhaitez participer à ces rassemblements ou accueillir des tétécherchois.es ? Il suffit de contacter l'association La Saulterchen en charge de l'organisation. Contact : Christophe Landau, co-président, au 06 73 05 19 76.

Bon vacances pour les 6 à 16 ans !

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire (6 à 16 ans) qui participent à un camp d'été au CPA Lathus. Une somme doublée par la commune, soit 100€ !

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2024 au CPA Lathus.

Les bons sont à demander/retirer sur le site de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe : christelle.rabussier@ccvg86.fr.

Vienne & Gartempe
Communauté de communes

**1 séjour au CPA =
1 Bon vacances** de **100€**

RENSEIGNEZ-VOUS !

TOUTES LES CONDITIONS SUR
WWW.VIENNETGARTEMPE.FR

CAMPS D'ÉTÉ

JULIET-AOÛT 2024

Séjours à thèmes 6-16 ans
www.cpa-lathus.asso.fr
Renseignements au 05 49 91 73 60

Juillé : coup dur sur le chantier de « l'Écomusée de demain »

Début février, sur le chantier de l'ancienne grange de la ferme de Juillé, un mur s'est soudainement écroulé. Deux jours après, à son tour fragilisé, le mur voisin s'est lui aussi effondré... L'essentiel était assuré : pas de drame humain, et à un degré moindre, pas de fragilisation du bâtiment principal.

Les travaux commencés l'été dernier pour réhabiliter cette grange visaient à la transformer en un nouvel espace d'exposition et de médiation. Le chantier est bien entendu en pause : en dehors de sécurisations qui ne devraient pas trop tarder, les expertises d'assurances vont dicter le rythme !

Logiquement, la commune a pris dans l'urgence un arrêté interdisant le passage sur la route communale à hauteur du bâti menaçant. Avec les bénévoles de l'Écomusée et des Amis de l'Écomusée, un cheminement piétonnier doit être aménagé.

Coup dur, mais les bénévoles et salariés de l'Écomusée tiennent bien debout ! La réouverture au public du bâtiment principal devrait se faire, comme chaque année, courant avril et les activités et sorties se multiplier avec les beaux jours.

Appel aux anciens élèves de l'école de Saulgé !

Les 2 classes mènent actuellement un projet dans lequel elles invitent toutes celles et ceux qui ont usé des fonds de culotte sur les bancs de l'école communale à se signaler en leur envoyant une carte postale (adresse : école publique - 23, rue du Bec des 2 Eaux - 86500 Saulgé). On peut aussi poster sur la page Facebook de la commune.

Que vous soyez resté.e dans le secteur ou que la vie vous ait conduit.e à l'autre bout du monde, les enfants attendent de vos nouvelles : précisez-leur l'endroit où vous vivez, les années pendant lesquelles vous avez fréquenté l'école... Autant d'infos qui serviront pour des apprentissages scolaires en histoire, en géographie mais aussi en français.

7 avril : concert de La Pause Musicale : duo (15h30 - Espace 2000)

13 avril : sortie nature : l'eau & les espaces naturels du Léché (10h - domaine du Léché - info Écomusée 05 49 91 02 32)

21 avril : sortie nature : les oiseaux du Léché (8h - domaine du Léché - info LPO 05 49 88 55 22)

26 avril : sortie nature : la ferme modèle du Léché (10h - domaine du Léché - info Écomusée 05 49 91 02 32)

4 mai : loto de la FAE de Montmorillon (19h30 - Espace 2000)

18 mai : sortie nature : l'eau & les espaces naturels du Léché (10h - domaine du Léché - info Écomusée 05 49 91 02 32)

19 mai : sortie nature : à la découverte des oiseaux migrateurs (10h - domaine du Léché - info CPIE 05 49 91 71 54)

26 mai : sortie nature : la ferme modèle du Léché (10h - domaine du Léché - info Écomusée 05 49 91 02 32)

Dates à retenir

7 juin : marché de producteurs ô Prê de Chez Vous + bal trad' (soirée - aire de repos & loisirs)

8 juin : assemblée générale de l'AJS (11h - salle des activités)

9 juin : concert de La Pause Musicale (15h30 - Espace 2000)

15 juin : sortie nature : l'eau & les espaces naturels du Léché (10h - domaine du Léché - info Écomusée 05 49 91 02 32)

28 juin : assemblée générale de Saulgé Danse (19h - Espace 2000)

29 juin : sortie nature : rando nocturne découverte (10h - domaine du Léché - CPIE 05 49 91 71 54)

30 juin : concert de La Pause Musicale (15h30 - Espace 2000)

4 juillet : spectacle Les Arts Buissonniers (20h - Espace 2000)

7 juillet : concert des Groovy Blenders, festival Gartempe Guinguette #1 (fin après-midi - aire de repos)



Le Mot du Maire

Nous sommes officiellement 1012 saulgéennes et saulgéens !

Ce recensement de la population communale réalisé en ce début 2024 est issu des enquêtes de terrain menées par les agents recenseurs sous l'égide de l'INSEE. Un chiffre stable par rapport au précédent réalisé en 2018 : nous étions alors 1019.

Prochain chiffre officiel ? Ce devrait être en 2029 : il est tôt pour se projeter mais une chose est sûre quand à ce qui contribuera au maintien ou à l'augmentation de la population communale d'ici-là : ce sera très peu lié aux installations de nouvelles familles faisant construire sur la commune.

Depuis une cinquantaine d'années, la démographie de la commune a été en bonne partie portée par la dynamique autour de zones pavillonnaires dans le bourg et près de Montmorillon mais les préconisations nationales sur le « zéro artificialisation nette » (ZAN) de terrains non bâtis sont strictes. Les droits à construire sont maintenant limités : il faut miser sur autre chose pour attirer de nouveaux ménages ! Le ZAN va bientôt se traduire dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui devrait être validé d'ici l'automne. Actuellement à l'enquête publique, chacun.e peut le consulter et apporter ses remarques à la mairie jusqu'au 26 avril.

Alors, sur quoi miser pour attirer ces nouveaux ménages ?

Le budget prévisionnel de la commune adopté ce 13 mars par le Conseil Municipal s'attelle à maintenir l'attractivité de la commune.

Du côté des projets portés par la commune, l'objectif est de contenir les charges de fonctionnement tout en maintenant le niveau de services offerts : école, entretien et mise en valeur des espaces communaux, animation de la vie locale...

Les investissements principaux vont consister à mener la 2^{ème} tranche des travaux du commerce multi-services communal (terrasse et parking), la création d'un parcours sportif (en lien avec le conseil municipal des jeunes), en l'amélioration de bâtiments communaux ou en la poursuite de passage en leds d'éclairage public...

Le gros morceau sera le remplacement des 2 chaudières obsolètes de l'école et de la mairie par un réseau de chaleur, projet qui devrait aboutir en 2025. Pour ces bâtiments, en remplacement d'une

énergie fossile, le gaz, a été choisie une énergie renouvelable, le bois, avec en ligne de mire un approvisionnement local d'une ressource gérée durablement. Ce choix a un coût au moment d'investir mais il permettra des gains substantiels en fonctionnement. Le retour sur investissement est prévu au bout de 10 ans alors que le bilan carbone sera spectaculaire : de 23 tonnes de CO2 produits par an, on passera à moins de 7 tonnes. Un vrai choix d'avenir !



Inquiétudes autour des écoles en Vienne & Gartempe : mobilisation des élus de Vienne & Gartempe le 7 mars

Projets et travaux



C'est fait du côté...

... de la voirie : la livraison et la mise en service d'une nouvelle élagueuse,

... de la voirie : la sécurisation des avenues de La Bringuetterie et du Moulin des Dames avec la signalisation au sol,

... des réseaux : un chantier a du être mené d'urgence sur une buse d'eaux pluviales au Moulin des Dames qui s'était effondrée,

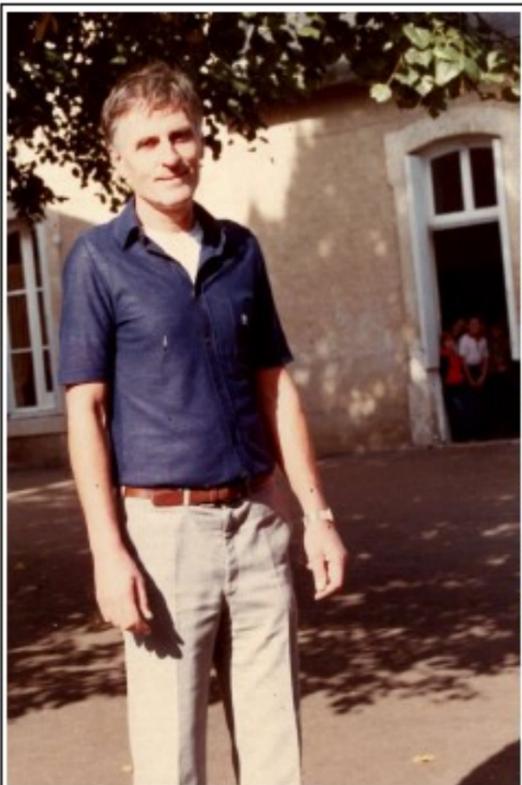
C'est en cours du côté...

...des gros projets de la commune : la candidature de Saulgé au programme national Village d'Avenir a été retenue. Elle va permettre de bénéficier d'aide en matière d'ingénierie financière et/ou technique pour le projet de réseau de chaleur mairie/école ou pour des projets de réhabilitation de bâti vétuste dans le bourg. Dans la Vienne, seules 27 communes sur les 265 du département ont été retenues pour bénéficier de cette ingénierie,

C'est en projet du côté...

...des animations estivales : c'est encore un programme riche, varié et de qualité qui devrait être proposé ! Vous retrouverez le détail de la programmation dans le prochain bulletin municipal,

... du commerce multi-services communal : c'est la tranche 2 des travaux de réaménagement se profile. Après l'installation d'une cuisine pro et l'aménagement d'une salle de bar/restauration en 2023 qui a permis le développement de cette activité, cette tranche 2 va concerner l'extérieur avec une reprise d'une partie du parking et la création d'une terrasse.



Décès de Pierre Puydupin

Ancien maire de Saulgé de 1977 à 1995, ses élèves gardent de lui l'image de l'instituteur, ici sous le tilleul de la cour de l'école...

Sous ses mandats, ont été créés l'aire de repos et de loisirs et plusieurs de ses équipements actuels alors novateurs, comme la piste de BMX ou le mini-golf. C'est aussi sous son impulsion qu'ont été créés le commerce multi-services, divers aménagements en assainissement ou le lancement de la réhabilitation du bourg. Son soutien aux forces vives et porteurs de projets aura été constant.

Impliqué dans l'intercommunalité de l'époque, il aura eu à cœur de contribuer au développement de notre territoire rural.

Mairie de Saulgé
1, le Toffé 86500 Saulgé contact@saulge.fr - 05 49 91 05 79
urgences week-end : 06 07 18 45 76

Horaires d'accueil:	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30
	14h-18h	/	14h-16h15	/	14h-17h

Téléphonie à la Papeterie

Un pylône de téléphonie porté par l'opérateur Free est en projet à proximité de la gare de Montmorillon, mais placé sur la commune de Saulgé. Un aménagement haut de 24 m à proximité des habitations et dans le cône de co-visibilité de la Maison Dieu.

La commune a donné un avis défavorable à cette installation qu'elle ne juge pas satisfaisante. Dans le cadre de ce différend, la société Free annonce pouvoir assurer une ou deux permanences à la mairie pour accueillir le public. Les dates ne sont pas encore fixées mais seront communiquées sur les actus du site saulge.fr, la page Facebook de la commune ou l'appli CityC pour connaître ces dates.

Pour rappel, le pylône installé il y a 1 an près du bourg qui couvre aussi les hameaux de Beumène ou de La Macherie, accueille les 4 opérateurs historiques : dans le cas de la Papeterie, l'installation ne concerne qu'un seul opérateur.

Charte d'entretien durable des haies de bord de routes et de chemins

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe a adopté pour sa voirie communautaire cette charte qui vise à un entretien durable. Il doit permettre un meilleur renouvellement des haies tout en garantissant la sécurité des voies, des réseaux et sans engendrer de contraintes pour les riverains.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à cette charte pour les routes et chemins communaux.

Un plan de gestion devrait être établi à terme pour établir les modalités d'entretien qui contribueront au renouvellement d'une ressource bien plus riche mais aussi bien plus fragile qu'elle n'en a l'air.

Jardinages & bricolages de saison : les bons usages !

Rappel : l'utilisation d'engins à moteurs (perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, tondeuses à gazon, débroussailluses, motoculteurs, tronçonneuses...) ne sont possibles que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h.

PLUI : enquête publique jusqu'au 26 avril

Jusqu'au 26 avril, vous pouvez venir consulter à la mairie le zonage de chaque parcelle prévu par le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Un PLUI détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des terrains. Chaque parcelle cadastrale est ainsi intégrée à une zone précise.

État civil 2023 : les naissances

Lucas PHILIPPS né le 23 mars Noëlline MASSONNEAU née le 21 avril
Loïs DEMERY né le 19 mai Louise MARTINIÈRE née le 31 juillet
Joye JALLADEAU née le 28 novembre Léya JOFFRE née le 25 décembre

État civil 2023 : les mariages :

Morgan DUDOGNON et Gwendoline LAGEON, le 8 juillet 2023
Ulysse CHOPARD-GUILLAUMOT et Romée BARTNIG, le 15 juillet 2023
Damien PANTIGNY et Manuella BLONDET, le 19 août 2023

État civil 2023 : les décès

Ludovic BESNARD, le 4 décembre 2022
Edith BURIDON, le 4 janvier Michel CHOLON, le 4 janvier
Jacques BRY, le 23 janvier Marie-Louise POUJOLLON, le 22 mars
Paulette PEUMERY, le 20 avril Marie-Thérèse RICOLLEAU, le 15 juillet
Roselyne ROY, le 9 septembre Gisèle RICHEFORT, le 4 octobre
Annie BERGERON, le 25 octobre Jacky GAULÉ, le 3 novembre
Odette PAIN, le 21 novembre

Budget communal

Mars, c'est souvent le mois du budget dans les collectivités territoriales : le conseil municipal a ainsi voté celui de la commune ce 13 mars.

Vous retrouverez :

- dans cette page le cadre et les informations générales sur le budget de la commune
- pages 6 et 7 les principaux chiffres et informations importants.

Comprendre un budget communal

1- le budget présenté & voté le 13 mars par le Conseil Municipal comprend :

- > le bilan financier de l'année 2023 (compte financier unique ou CFU) : c'est le reflet de toutes les dépenses et recettes, rarement à l'équilibre,
- > le budget prévisionnel pour l'année 2024 : recettes et dépenses attendues pour l'année à venir sont obligatoirement prévues à l'équilibre

2- on compte 4 budgets distincts à Saulgé :

	Quelles dépenses & recettes on y affecte ?
budget général	la plus grande part des opérations de la commune,
budget annexe « village de gîtes »	opérations en lien avec les 2 chalets & le gîte de l'aire de repos & de loisirs communale,
budget annexe « centre commercial »	opérations en lien avec commerce multi-services
budget annexe « lotissement La Chegnade »	opérations en lien avec le lotissement La Chegnade

A noter : le budget « lotissement La Chegnade » avait été créé au lancement de cette opération... il y a plus de 30 ans ! S'il existe toujours, il n'y a pas d'opérations financières réelles réalisées : les sommes inscrites sont des « écritures d'ordre ».

3- chaque budget distingue 2 « sections » :

- > le fonctionnement : ce sont les opérations courantes,
- > l'investissement : les opérations nouvelles.

Taux d'imposition à Saulgé en 2024

Taxes sur propriétés foncières	bâties	non bâties
Taux part communale	29,92%	28,67%

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la part communale mais la valeur cadastrale sera revue à la hausse par l'État de 3,4 à 3,9 %.

Endettement communal

budget	objet	annuité 2023	début	fin
général	- travaux bâtiments communaux	8 725€ 79	2010	2025
	- travaux mairie & salle activités	12 129€ 77	2012	2027
	- programme de travaux 2020	3 298€ 52	2020	2035
	- programme de travaux 2023	4 476€33	2023	2034
Centre C.	pour travaux centre commercial	2 599€ 17	2018	2033
Vill de g.	pour travaux village de gîtes	3 748€ 40	2019	2039

La commune présente un endettement faible pour sa strate de population. En 2024, un nouvel emprunt est inscrit au budget pour le projet de réseau de chaleur mairie / école.

Compte financier unique (CFU) : le budget réalisé en 2023

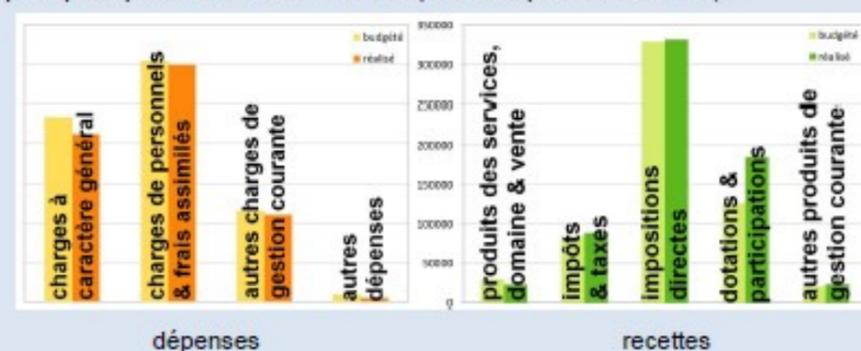
En fonctionnement, les dépenses sur les postes fortement soumis à l'inflation ont été globalement contenues (énergie, combustible, cantine de l'école...). Les dépenses liées aux charges de personnels ont augmenté en 2023 par rapport à 2022, principalement avec la hausse du point d'indice.

En investissement, les principales opérations ont été des passages d'éclairage public en leds, les aménagements de sécurité des avenues du Moulin des Dames et de La Bringuetterie, l'achat d'une élagueuse ou les travaux d'aménagement au commerce multi-services (cuisine pro & salle bar/restaurant).

1- budget général

Budgeté	Dépenses		Recettes		résultat
	réalisées	%	réalisées	%	
fonctionnement 935 422€ 20	630 492€ 32	67	999 517€ 25	107	369 024€ 93
investissement 469 446€ 05	260 709€ 38	56	84 448€ 21	18	- 176 261€ 17

principaux postes en fonctionnement (sauf « dépenses d'ordre ») :



2- budget « village de gîtes »

Budgeté	Dépenses		Recettes		résultat
	réalisées	%	réalisées	%	
fonctionnement 35 439€ 21	4 742€ 56	13	41 332€ 87	117	36 590€ 31
investissement 29 968€ 13	4 619€ 02	15	1 168€ 49	4	-3 450€ 53

3- budget « centre commercial »

Budgeté	Dépenses		Recettes		résultat
	réalisées	%	réalisées	%	
fonctionnement 49 776€ 74	4 979€ 58	10	49 777€ 14	100	44 797€ 56
investissement 49 232€ 76	39 239€ 96	80	2 204€ 99	5	- 37 034€ 97

4- budget « lotissement de La Chegnade »

Budgeté	Dépenses		Recettes		résultat
	réalisées	%	réalisées	%	
fonctionnement 30 725€ 34	30 725€ 34	100	30 725€ 34	100	0 € 00
investissement 30 725€ 34	30 725€ 34	100	30 725€ 34	100	0€ 00

Budget prévisionnel 2024 : chiffres et principales orientations

Le contexte financier à terme est incertain (dotations d'État et subventions mobilisables auprès de partenaires). Le Conseil Municipal a fait le choix du maintien des taux d'impôts locaux et d'avoir recours à l'emprunt, le taux d'endettement communal étant faible, pour soutenir ses projets d'investissement à la hausse.

1- budget général

	dépenses	recettes	Évolution / 2023
fonctionnement	840 867€ 23	840 867€ 23	-10,1%
investissement	698 496€ 57	698 496€ 57	+48,8%

contexte	décision
fonctionnement : - inflation & efforts communaux d'économies d'énergies - charges de personnel	fonctionnement : - maintien du budgété en 2022 ou hausse modérée de 10 % - en hausse : ajustement / au budget réalisé en 2023
investissement : - chaudières gaz de la mairie et de l'école vétustes - nécessités de la transition & de l'adaptation écologique - émergence d'un projet du conseil municipal des jeunes	investissement : - très gros projet de réseau de chaleur bois-énergie mairie / école - passage d'éclairages publics en leds, récupération d'eaux de pluie, désimper-méabilisation de terrain, amélioration énergétique de bâti communal - création d'un « parkour » à l'aire de repos & de loisirs

2- budget annexe « village de gîtes »

	dépenses	recettes	évolution / 2023
fonctionnement	45 139€ 78	45 139€ 78	+27,4%
investissement	33 450€ 53	33 450€ 53	+11,6%

contexte	décision
fonctionnement : bon taux de location en 2023	fonctionnement : locations 2024 budgétées en hausse,
investissement : Incertitudes sur le potentiel pour 1 nouvel hébergement (& son suivi)	investissement : pas de nouvel hébergement de tourisme prévu en 2024 : provisionnement

3- budget annexe « centre commercial »

	dépenses	recettes	évolution / 2023
fonctionnement	12 673€ 08	12 673€ 08	-74,5%
investissement	77 121€ 66	77 121€ 66	+56,6%

contexte	décision
investissement : subvention régionale à percevoir	investissement : réaliser la tranche 2 du réaménagement : terrasse et parking

4- budget annexe « lotissement La Chegnade »

	dépenses	recettes	évolution / 2023
fonctionnement	30 725€ 34	30 725€ 34	0 %
investissement	30 725€ 34	30 725€ 34	0 %